



## Communiqué sur l'épidémie de Dengue sur le Territoire de Wallis et Futuna

Depuis le début de l'année 2017 nous enregistrons 17 cas de dengue à ce jour. Depuis le 6 novembre dernier, il est à constater une accélération rapide du nombre de cas. En effet, 9 cas de dengue autochtones ont été confirmés sur Wallis et circonscrits sur le district de Mua. Cette accélération du nombre de cas conduit l'Agence de Santé du Territoire des îles Wallis et Futuna à placer le Territoire en épidémie de dengue.

Il est par conséquent important d'en informer l'ensemble de la population du Territoire. L'Agence de Santé invite les personnes présentant des signes principaux tels que :

- Une forte fièvre 40°
- Des maux de tête
- Des courbatures
- Des douleurs abdominales
- Des plaques rouges

À se présenter dans les dispensaires aux heures d'ouverture et en dehors aux urgences de l'hôpital de SIA et de KELEVELEVE en vue de réaliser un test rapide.

Dès les premiers signes, il convient de ne surtout pas prendre d'aspirine, ni d'anti-inflammatoire.

Il est demandé à la population de se protéger :

Cela passe notamment par :

- L'utilisation de répulsifs et de moustiquaires
- Le nettoyage autour des lieux d'habitation (enlèvement de tous récipients et contenants pouvant contenir de l'eau et favorisant la production de larves)
- La destruction des gîtes larvaires
- Le ramassage de déchets favorisant les nids à moustiques
- La protection par moustiquaires des réserves d'eau
- Le nettoyage des gouttières des habitats et des locaux et bâtiments divers
- Etc.

L'Agence de Santé travaille étroitement avec le Service de l'environnement qui est immédiatement alerté à chaque cas de dengue, et qui est sollicité pour réaliser au domicile du patient et dans un périmètre de 250 à 300 m des opérations de démoustication et de destruction des gîtes larvaires.

L'Agence met à disposition de la population un dépliant pédagogique sur le virus de la dengue qui peut être retiré dans chaque dispensaire et hôpitaux du territoire notamment.

Enfin, une mission entomologique a été demandée auprès de l'Institut Pasteur de Nouméa afin de réaliser une étude sur la densité de moustiques, sur les espèces de moustiques et leur résistance éventuelle aux produits de démoustication.



Le Directeur adjoint de l'ADSWF